

ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI



Programme du vendredi:

- Quelles sont les responsabilités civiles et pénales de mon association ?

- Quelles sont Les obligations déclaratives ?

Programme du samedi :

- Comment définir mon projet associatif (communiquer, présenter, valoriser...) ?

Vendredi 12 octobre de 16h à 18h

Samedi 13 octobre de 9h à 13h

BGE Guyane et la D.J.S.C.S organisent à Cayenne,
au 16 rue du Lieutenant Becker,
une session d'information collective
Inscrivez-vous vite !



Direction de la
Jeunesse, des
Sports et de la
Cohésion Sociale
de la Guyane
D.J.S.C.S



Contact :

Hélène Salomon

06 94 22 82 89

bg.salomon@gmail.com